

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 août 2018

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Economie, à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Justice.

D'après le site *5minutes.rtl.lu* un dangereux « jeu » malsain sous le nom de « Momo Challenge » circulerait sur les médias électroniques, notamment sur WhatsApp. Il inciterait les jeunes à effectuer des défis et finalement à se suicider, à l'instar du « Blue Whale Challenge » qui a sévit début 2017 et qui fut qualifié de fausse information (« hoax ») dans un premier temps avant de se répandre à travers les réseaux sociaux.

Au vu de ce qui précède, je souhaite poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

1. Messieurs les Ministres sont-ils au courant de cette nouvelle pratique malsaine sous le nom de « Challenge Momo » ? S'agit-il à leur avis d'un « hoax » ou d'une menace réelle ?
2. Messieurs les Ministres ont-ils des informations concernant une éventuelle propagation de ce « challenge » au Luxembourg ? Le cas échéant, quelles mesures sont envisagées pour lutter contre ce nouveau phénomène ?
3. La propagation d'un tel « jeu électronique » est-elle considérée comme constitutive d'une infraction ? La propagation d'une telle « fausse information » est-elle à son tour constitutive d'une infraction ? Le Parquet a-t-il été saisi d'une enquête à ce sujet ?
4. Au cas où ce « jeu » n'existerait pas, quelles mesures sont envisagées pour lutter contre la propagation de telles « fausses informations » allertant et effrayant tant les parents que les jeunes ?

**LSAP**

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Taina Bofferding  
Députée